

Principales responsabilités

- Prépare l'ordre du jour avec les personnes-ressources de l'organisme
- Diffuse et explique l'ordre du jour de la réunion
- Accorde les droits de parole pendant la réunion
- S'assure du respect des règles et de l'harmonie
- Propose et adopte le procès-verbal de la réunion
- Démontre de la transparence sans exprimer d'opinion personnelle
- Déclare la clôture de la réunion

Exemples concrets

- S'il y a une divergence d'opinion, la personne nommée à la présidence se lève et propose un arrêt de cinq minutes.
- La personne nommée à la présidence ne peut pas quitter son poste avant que son mandat se termine.



Résumé du rôle

En résumé, la personne nommée à la présidence doit **porter de nombreux chapeaux**. Elle doit représenter son organisme de manière efficace. Elle doit **veiller à l'harmonie de l'assemblée**, en s'assurant, par exemple, que tous les membres du conseil sont respectés et qu'ils ont accompli leur travail.

Marie-Chantal Lépine
et Tanya-Lynn Phillips

Projet Par et Pour une vie associative et démocratique inclusive!



Mouvement Personne d'Abord de Saint-Eustache

450 623-7792

mpdasteustache@gmail.com

184, rue Saint-Eustache

Saint-Eustache (QC) J7R 2L7

Rôle président présidente

Dans le cadre du projet :
« Guides explicatifs du fonctionnement d'un conseil d'administration »



FÉDÉRATION DES
MOUVEMENTS PERSONNE
D'ABORD DU QUÉBEC

Québec



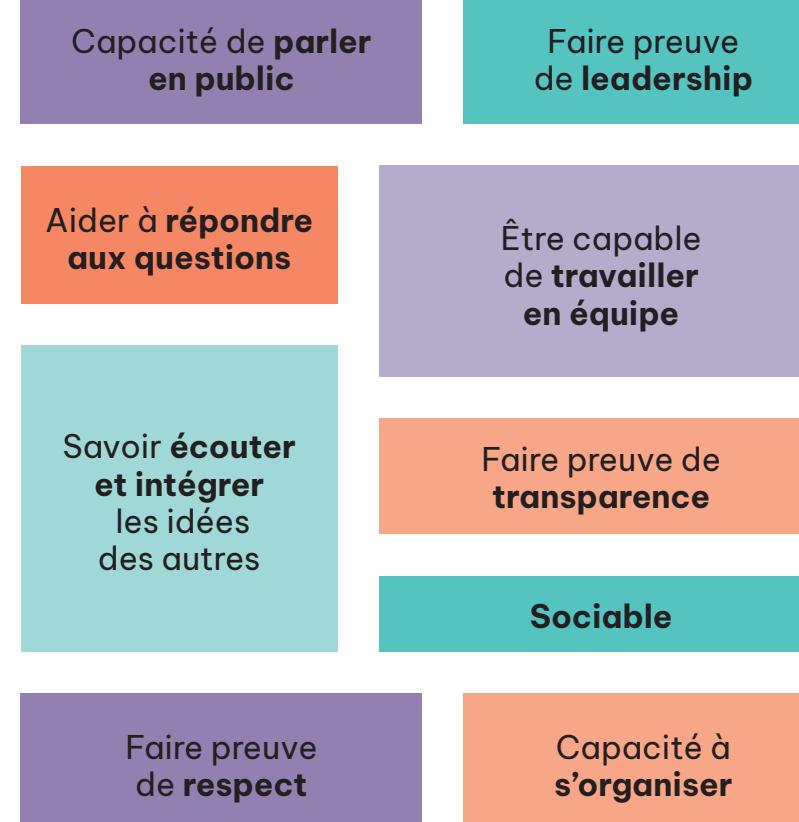
Nom du rôle

Président
Présidente

Description générale

La personne nommée à la présidence a pour principales responsabilités de **diriger les réunions**. Elle est également responsable de **gérer le temps** et de veiller au bon **déroulement de l'assemblée**.

Qualités recherchées pour ce rôle :



Questions fréquentes

QUESTION :

Qui remplace la personne nommée à la présidence en son absence?

RÉPONSE :

C'est la personne nommée à la vice-présidence qui prend la relève.

QUESTION :

Est-ce que la personne nommée à la présidence a le pouvoir de prendre des décisions seule, ou doit-elle toujours consulter le conseil d'administration?

RÉPONSE :

Non, elle ne prend pas de décision seule, elle doit toujours consulter le conseil d'administration.